

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MAI 2018

**PRESENTS** : G. PILLOUX, A.-M. BAILLEUL, G. PERRET, R. PERRIER, S. BRUN, M.-C. BRUN, N. MONTANIER, C. PETIT, J.-B. BUISSON, S. CALAMAND.

**ABSENTS EXCUSES** : P. LE NORMAND (pv à G. PILLOUX), J.-L. BALLEST, C. BAZIN, C. CARRARA, P. GOJON, B. LAURENT, I. MONOD (pv à R. PERRIER), C. MONTEIL, B. VIDALE.

M.-C. BRUN a été élue secrétaire de séance

**Ouverture de la séance : 20h00**

**Clôture de la séance : 21h10**

L'ordre du jour proposé était le suivant :

**Finances :** Délibération : budget principal – décision modificative n°1  
Délibération : budget eau – décision modificative n°1  
Délibération : vote des subventions 2018 aux associations

**Fiscalité :** Délibération : vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2018

**Communauté de communes :** Délibération : approbation des statuts de la CCUR

**Questions et informations diverses**

**Points ajoutés :** Délibération : modification des règlements de cantine, garderie et TAP  
Délibération : fixation des tarifs de FESTIRHÔNE 2018

**1/ Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 21 mars 2018 à l'unanimité**

### Finances

**2/ Délibération 23/2018**

**Budget principal  
- décision  
modificative n°1**

M. le Maire expose que suite aux décisions de souscriptions d'emprunts destinés à financer l'acquisition foncière, 11 Route de Genève ainsi que les travaux sur les réseaux électriques publics dans le bourg-centre, il convient de procéder aux ajustements budgétaires suivants :

### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				
N° de compte/chapitre	Objet	Montant initial	Modification	Solde
1641/16	Emprunts en euros	131 399,73	6 944,45	138 344,18
2151/21	Réseaux de voirie	235 903,38	-6 944,45	228 958,93
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>0,00</b>	

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>				
<b>N° de compte/chapitre</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant initial</b>	<b>Modification</b>	<b>Solde</b>
615231/011	Entretien et réparations voiries	80 000,00	-2 270,83	77 729,17
66111/66	Intérêts réglés à l'échéance	44 700,00	2 270,83	46 970,83
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>0,00</b>	

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** d'adopter la décision modificative n°1 du budget principal 2018 telle que présentée.

**3/ Délibération 24/2018**

**Budget eau -  
décision  
modificative n°1**

M. le Maire expose que suite aux observations des services de la Sous-préfecture relatives à la transmission du budget primitif de l'eau, il convient de procéder aux ajustements budgétaires suivants :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>				
<b>N° de compte/chapitre</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant initial</b>	<b>Modification</b>	<b>Solde</b>
61523/011	Entretien et réparations réseaux	5 000,00	62 881,67	67 881,67
022/022	Dépenses imprévues	62 881,67	-62 881,67	0,00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>0,00</b>	

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** d'adopter la décision modificative n°1 du budget annexe de l'eau 2018 telle que présentée.

**4/ Délibération 25/2018**

**Vote des  
subventions 2018  
aux associations**

M. le Maire donne la parole à M. PERRET adjoint en charge des finances, qui rappelle que les associations qui souhaitent bénéficier d'une subvention ont effectué leur demande sur un dossier préparé par les services de la Mairie. M. PERRET présente les propositions de subventions pour l'année 2018.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** d'attribuer les subventions 2018 aux associations tel que suit :

<b>NOM DE L'ASSOCIATION</b>	<b>MONTANT en €</b>
Souvenir français	<b>500,00</b>
Seyssel/Rhône Basket	<b>1000,00</b>
Union cycliste Seyssel Frangy : subvention annuelle	<b>500,00</b>

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT en €
Subvention pour l'organisation des courses	500,00
Football Club du Haut Rhône	1 000,00
Judo Club de Seyssel	720,00
Handi-Raid Sapeurs-Pompiers	200,00
Association Sportive Boules des 2 Seyssel	500,00
Seyssel court pour offrir	500,00
ASA Mont des Princes	500,00
Foyer des jeunes – toutes sections	1 500,00
Jeunesse musicale de Corbonod	200,00
Les amis des jardins de l'Île : subvention annuelle	1 000,00
Comité des jumelages de Seyssel sur Rhône	2 500,00
La Clé des chants	170,00
Batterie fanfare La Seysselane	950,00
La Prévention routière	150,00
Association Sportive et Culturelle des Ecoles : subvention exceptionnelle pour classe de découverte	585,00
Familly Sports	300,00
Graines d'amis du Val des Usses	300,00
Médiathèque – Les amis du livre du Pays de Seyssel	2 400,00
Vive le cinéma	250,00
ASCEC USEP de Chautagne	200,00
LE Jour du Jeu	100,00
<b>TOTAL</b>	<b>16 525,00</b>

## 5/ Délibération 29/2018

### Fixation des tarifs de FESTIRHÔNE 2018

Monsieur le Maire expose que l'édition 2018 de FESTIRHÔNE sera co-organisée par les 2 communes de SEYssel. C'est à la Commune de SEYssel Haute-Savoie que revient la gestion de la vente des réservations. Dans cette optique, il s'agit de fixer les montants des tarifs et les modalités de réservation.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de fixer les tarifs suivants :

• Inscription à la course « La Snaillée » du Haut-Rhône + 2 bracelets d'accès aux animations	25,00 €
• Réservation pour 1 repas Festirhône	10 €
• Réservation des repas Festirhône pour les bénévoles	A la charge de l'organisateur

**PRECISE** que les inscriptions et réservations seront enregistrées jusqu'au 27 juin 2018 inclus et en contrepartie du versement intégral du montant.

**AUTORISE** M. le Maire à signer tout document ayant trait à ce dossier.

## 6/ Délibération 26/2018

**Vote des taux  
d'imposition des  
taxes directes locales  
pour l'année 2018**

En conformité avec les inscriptions budgétaires adoptées lors du vote du budget primitif 2018, M. le Maire propose de ne pas augmenter la part communale des taux des taxes directes locales.

Il présente les prévisions de bases et de recettes fournies par la Direction des Impôts en rappelant les modalités de compensation mises en place par l'Etat.

	<b>Bases d'imposition prévisionnelles 2018</b>	<b>Taux communaux</b>	<b>Produit</b>
Taxe d'habitation	3 390 000	14,81	502 059
Taxe sur le foncier bâti	3 456 000	9,30	321 408
Taxe sur le foncier non bâti	41 900	36,02	15 092
Cotisation foncière des entreprises	1 493 000	21,26	317 412
<b>TOTAL des recettes fiscales prévisionnelles 2018</b>			<b>1 155 971</b>

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de maintenir les taux d'impositions votés par la commune en 2017.

## Communauté de Communes

## 7/ Délibération 27/2018

**Modification  
des statuts de  
la CCUR**

Monsieur le Maire donne communication de la délibération n° CC 57/2018 du 10 avril 2018 de la Communauté de Communes Usse et Rhône par laquelle cette dernière souhaite, en cas d'accord des communes, adopter les modifications statutaires n°3.

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE**, conformément aux articles L. 5211-17 et L. 5211-20 du CGCT, les modifications statutaires de la CCUR conformément à la délibération n° CC 57/2018 du 10 avril 2018 ci-annexée ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toute décision et à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération, et notamment à notifier la présente délibération à la CCUR.

## Services périscolaires

## 8/ Délibération 28/2018

**Modification des  
règlements de  
cantine, garderie et  
TAP**

M. le Maire donne la parole à Mme BAILLEUL qui expose le travail réalisé sur les règlements des services périscolaires. En vue de la rentrée scolaire prochaine, il s'agit de mettre à jour ces documents.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

après avoir délibéré, à l'unanimité,

**VALIDE** le contenu du nouveau règlement de la cantine scolaire, joint aux présentes.

**9/ Questions et informations diverses :**

G. PILLOUX :

- Le 19/05/2018 à 11h00 : inauguration du nouveau centre de secours rue de MONTAUBAN.
- Le 30/05/2018 à 15h30 : remise du prix départemental de la résistance et de la déportation à BONNEVILLE.
- Le nouveau site internet de la Commune est en cours de construction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 21h10.  
Prochain Conseil Municipal : le 14/06/2018 à 20h00.